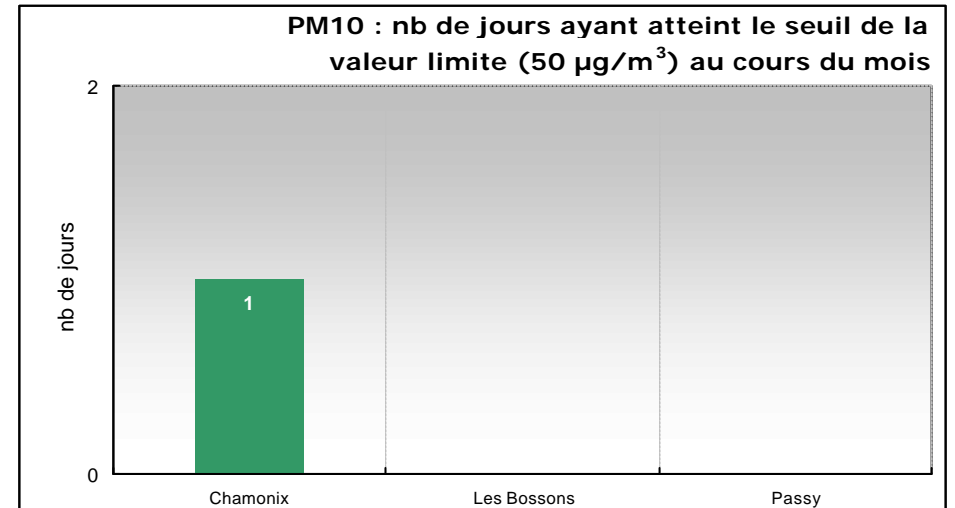
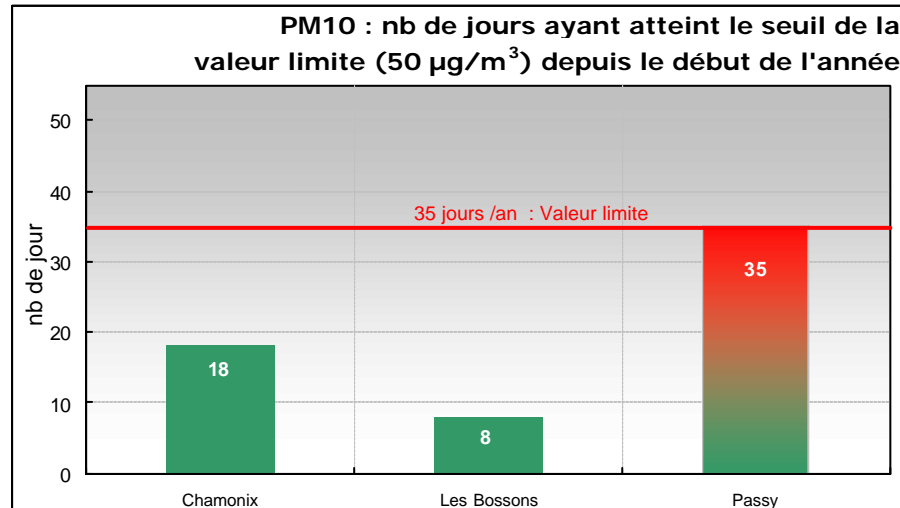
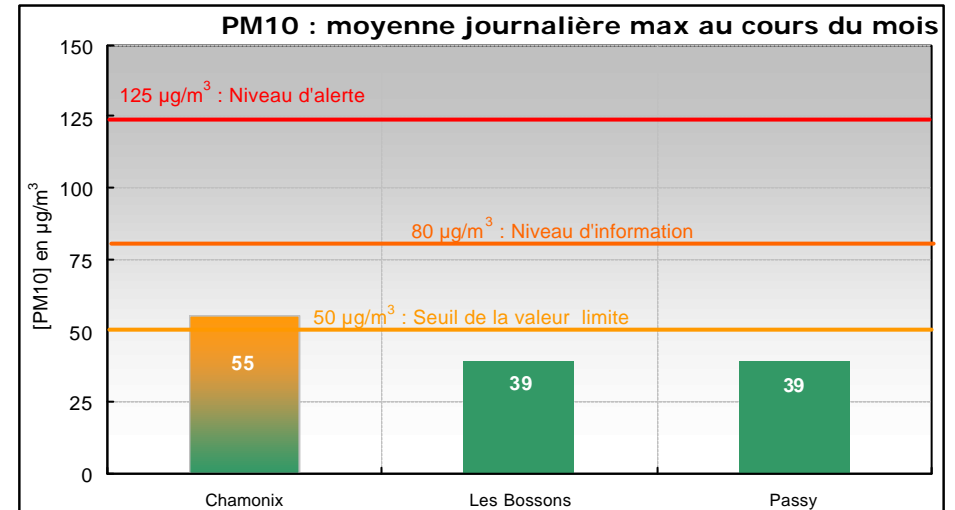
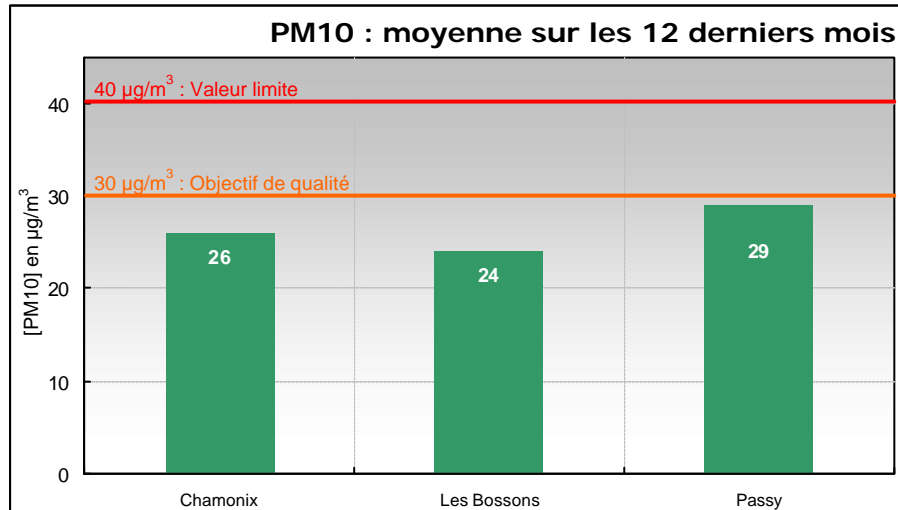




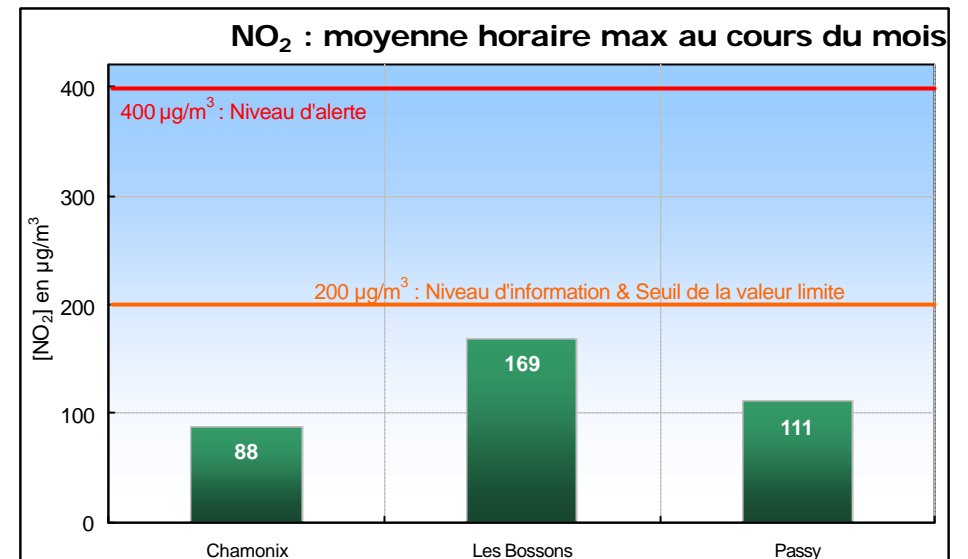
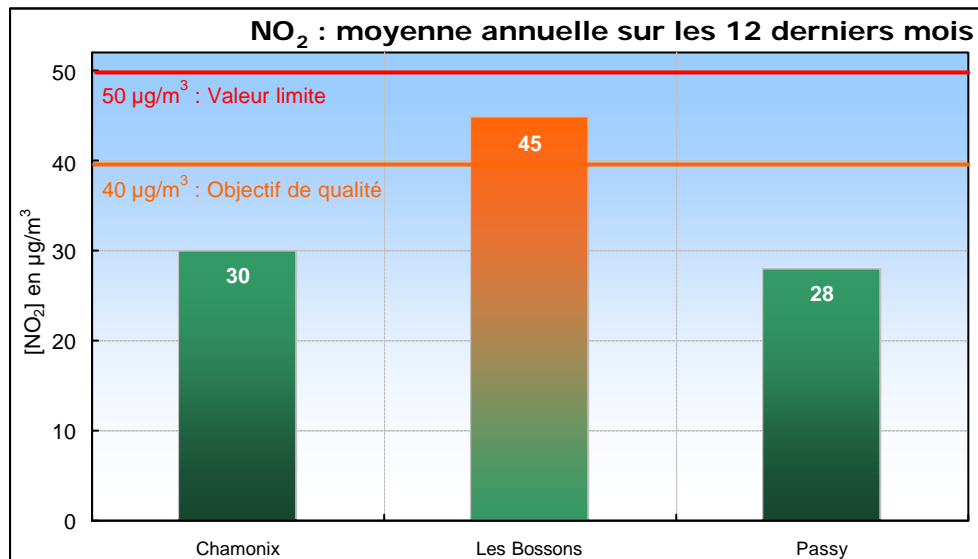
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Avril 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Le mois d'avril a marqué le retour à des concentrations en polluants globalement plus faibles (en particules notamment) : moins d'émissions liées au chauffage et meilleure dispersion des polluants liée à la météorologie. De fait, aucun dépassement du niveau d'information et de recommandations n'a été constaté en Pays du Mont-Blanc au cours de ce mois.

Les seuils réglementaires ont été respectés pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix, de Passy et des Bossons. Sur les 12 derniers mois l'objectif de qualité a été dépassé aux Bossons, mais les valeurs sont bien en dessous à Chamonix et Passy. Le maximum horaire à Chamonix est en nette baisse par rapport à mars. Aux Bossons et Passy en revanche, on note des concentrations supérieures.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées constantes sur les 12 derniers mois sur les trois stations. Elles respectent toutes l'objectif de qualité annuel. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont été très inférieures sur les 3 stations.

Le seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 a été dépassé une seule fois à Chamonix en avril ce qui porte à 18 le nombre de dépassements sur cette commune. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.